



Association **Tous en Cène**,

35 rue de la motte 85710 Bois-de-Céné

Mail : [contact.tousencene.bdc@gmail.com](mailto:contact.tousencene.bdc@gmail.com)

Site Web : [www.tousencene.fr](http://www.tousencene.fr)

## Charte du Bénévole

### Festival « Tous en Cène ! » 2024

#### Préambule :

Le festival « Tous en Cène ! » va vivre sa quatrième édition. Son but est de promouvoir le patrimoine local et culturel. Tout le monde peut nous aider et ainsi faire grandir ce festival. **Cet évènement ne pourra avoir lieu sans le soutien de ses bénévoles.**

#### Qu'est-ce que le bénévolat ?

Le bénévolat est la situation dans laquelle une personne fournit, à titre gratuit, une prestation de travail pour une personne, une collectivité, un organisme ou une association. Le bénévole se distingue donc de la situation de travail (ou salariat) essentiellement par le critère suivant : Le bénévole ne perçoit pas de rémunération.

#### Le bénévole (impératif : avoir 17 ans minimum)

Le bénévole s'engage à respecter les valeurs du festival « Tous en Cène ! » ainsi que son fonctionnement :

- Afin que tout le monde garde un souvenir agréable de cette journée, le bénévole devra avoir un comportement exemplaire et rester souriant, convivial, attentif et respectueux. Il respectera également l'environnement et ne jettera ni mégots, ni déchets sur les pelouses, les allées et plus globalement à l'intérieur du périmètre de manifestation.

- Bien entendu, une consommation excessive d'alcool ainsi qu'une consommation de produits stupéfiants sont interdits.

**L'organisateur se réserve le droit, à tout moment, de mettre fin à la collaboration avec le bénévole si les consignes et règles précédemment cités ne sont pas respectées, s'il manque de respect à quiconque ou s'il agit de manière irresponsable et met la vie ou la santé d'autrui en danger.**

-Le bénévole s'engage à s'impliquer dans les missions qui lui seront confiées. Le bénévole, pendant ses heures de présence sur le festival, alternera des heures de service et des heures de repos selon le programme établi. **2 X 2 heures** minimum avec, si souhaité, un temps de repos de 2 heures entre les heures de service.

#### L'organisateur :

L'association Tous en Cène, organisatrice du festival, s'engage à fournir au bénévole :

- de quoi se restaurer pendant la période du festival
- suffisamment à l'avance le poste et le programme de service prévu afin que le bénévole puisse se reposer.
- s'engage à couvrir par une assurance, les risques d'accident causés ou subis par le bénévole.

**Toute l'équipe de « Tous en Cène » te remercie par avance pour ton aide et ton engagement**

La Présidente

Le Bénévole



## Bulletin d'adhésion au bénévolat pour le festival

### « Tous en Cène ! » 2024

**(impératif : avoir 17 ans minimum)**

(à retourner en mairie ou à l'adresse mail : [contact.tousencene.bdc@gmail.com](mailto:contact.tousencene.bdc@gmail.com))

NOM : ..... PRÉNOM : .....

ADRESSE :  
.....

CODE POSTAL : ..... VILLE :  
.....

TÉL : ..... MAIL : .....

TAILLE T-SHIRT : ..... NOMBRES D'HEURES DE SERVICE MAXIMUM SOUHAITÉS : .....

#### **DISPONIBILITÉ :**

##### **VENDREDI 23 AOÛT :**

MATIN (montage) :       APRÈS-MIDI (16h-20h)       SOIR ( 20h-minuit)

##### **SAMEDI 24 AOÛT :**

MATIN (10h-12h) :       APRÈS-MIDI (12h-20h)       SOIR ( 20h-minuit)

##### **DIMANCHE 25 AOÛT :**

APRÈS-MIDI (nettoyage) :

COMMENTAIRES : .....  
.....  
.....

Je soussigné, ....., m'engage à respecter la charte du bénévolat pour le festival « Tous en Cène ! » 2023.

**La présidente**

**Le bénévole**



Date et signature précédé de la mention « lu et approuvé »

Je soussigné, .....responsable de mon enfant..... (âgé de  
17 ans minimum), l'autorise à être bénévole et s'engage à respecter la charte du bénévolat pour le festival « Tous en Cène ! »  
2024.

La présidente

Le représentant légal

Le bénévole



Date et signature précédé de la mention « lu et approuvé »